



# BULLETIN D'INFORMATION

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal  
Du lundi 3 mai 2021

## Maison d'Assistants Maternels : choix de l'architecte

Le 22 mars 2021 le Conseil Municipal avait acté le lancement d'une consultation pour retenir un architecte, suivant la règle dite « des 3 devis ». La Commission Appel d'Offres, a étudié les 3 candidatures reçues en Mairie et préconise de retenir l'offre de l'architecte Luc Cogny de Parthenay. Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la commission.

## Maison de santé: tranche optionnelle

Le Conseil Municipal en date du 21 septembre 2020, a retenu la Société d'Architecture Luc Cogny de Parthenay pour la Maison de santé. L'esquisse du projet a été présentée en séance et a reçu des commentaires favorables des élus. Considérant que la Société d'Architecture Luc Cogny de Parthenay a donné toute satisfaction pour cette tranche ferme, le Conseil municipal décide de la poursuivre tranche optionnelle de la mission de maîtrise d'œuvre avec le même architecte.

Nous vous informons que le projet de la maison a pris du retard car la municipalité souhaite revoir le terrain d'implantation. Le dossier est en bonne voie. Néanmoins, cette modification de planning va nous permettre de bénéficier des nouveaux financements.

## Adhésion au CAUE :

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres (CAUE). Cette adhésion permettra aux élus d'être accompagnés et conseillés pour les projets d'architecture et d'aménagement éventuels du centre bourg, de la mairie et du Lac. Ces études permettront d'anticiper et d'amorcer le travail du futur chef de projet Petites Villes de Demain.

## Constitution de partie civile, action en justice :

En 2017, Monsieur Jean-Paul Dufour, alors représentant légal de la Commune de Secondigny, a effectué un dépôt de plainte à l'encontre de la société Clinic Outil qui avait établi des fausses factures à l'encontre de la Mairie sur les années 2015 à 2017. Le préjudice s'élevant, pour la Commune, à 2 705.09 €. Le Conseil Municipal a décidé de se constituer partie civile dans cette affaire, afin de pouvoir réclamer le remboursement de cette somme.

## Renouvellement convention fourniture repas collège :

Les élus ont validé le renouvellement à l'identique de la convention de mutualisation des moyens dans le cadre de la fourniture des repas aux élèves et personnel du 1er degré pour l'année 2021. Cette convention définit les modalités techniques et financières qui lient les différents partenaires et permettent d'assurer le service de restauration.

## Avenant convention formation assistance informatique CDG :

Le Conseil Municipal a autorisé la signature d'un avenant à la convention pour la formation et l'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique avec le CDG 79-Centre de Gestion des Deux-Sèvres. Cet avenant est lié à l'évolution de l'application informatique utilisée par le service administratif de la Commune.

## Piscine : convention Sport Nautique Parthenaisien :

Les élus ont validé la convention passée avec l'association SNP - Sport Nautique Parthenaisien, pour une mise à disposition de deux éducateurs sportifs (1 MNS-Maître-Nageur Sauveteur et 1 BNSSA-Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

### Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par Sylvie Michaud et Jany Péronnet.

### Mise en page :

A. Fonteneau

### Imprimé par nos soins

### Mairie :



1 pl. de l'Hôtel de Ville  
BP 50003  
79130 SECONDIGNY



05 49 63 70 15



secondigny@  
mairie-secondigny.fr



## Infos :

Prochain conseil municipal :  
Lundi 7 juin 2021 à 20h30



### Attention

Les dates des élections départementales et régionales ont été modifiées. Elles auront lieu les



**Dimanche 20 juin 2021**



**Dimanche 27 juin 2021**

La mairie recherche des assesseurs et scrutateurs pour ses bureaux de vote. Si cette mission bénévole vous intéresse, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat.

Ceux-ci assureront la surveillance de la piscine municipale en alternance. Il est précisé que le MNS dispensera des cours de natation.

### Sollicitation du SICTOM pour une intervention technique :

Le SICTOM – Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères a sollicité l'intervention du service technique de la Commune de Secondigny pour effectuer des travaux sur le site de l'ancienne décharge de la Génaudière. Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à cette demande. Le temps d'intervention des agents techniques communaux sera refacturé au SICTOM sur présentation d'un état de frais remis par la commune.

### Point sur les travaux et chantiers en cours :

Les travaux de mise à niveau de l'éclairage public du Bourg ont débuté le 3 mai.

La **démolition de la maison située au 1 rue de la Charmille** débutera le 6 mai. Une circulation alternée sera mise en place et la rue de la Charmille sera temporairement fermée.

Les travaux du **local des Restos du cœur** vont pouvoir continuer, l'architecte nous a transmis les éléments nécessaires.

Trois **nouveaux jeux pour le plan d'eau** seront installés courant mai.

Les panneaux **d'annonce du lotissement** ont été posés aux entrées de commune.

Suivi des travaux « 1000 chantiers » (plan de relance, chantiers subventionnés par le **Conseil Départemental**) :

Remplacement des **ouvertures du local SDF** par des menuiseries plus performantes énergétiquement.



**Parking de la Mélusine** : les plantations d'arbres ont été réalisées en mars.

Les travaux du **chalet de l'ancienne piscine**, destiné à accueillir l'association Mem'Pas Mal, seront effectués courant mai.

### Point sur les commissions :

**Communication** : le site internet devrait être mis en ligne dans le courant du mois de mai.

**Jeunesse** : il a été suggéré de trouver un lieu abrité où les jeunes de 12-15 ans pourraient se réunir sans causer de nuisances au voisinage.

**Finances** : la commission étudiera courant mai les tarifs communaux et les demandes de subvention des associations.

**Personnel** : un agent administratif va être recruté au poste d'accueil-urbanisme pour remplacer l'agent en disponibilité. De même, au service technique, le responsable en disponibilité sera remplacé.

### Questions diverses :

La commune et Anim'Secondigny entament la préparation des festivités du 14 juillet sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette date.



La Commune souhaite **recruter un saisonnier** pour l'accueil et l'entretien de la piscine municipale, de fin juin au 31 août 2021. Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer vos candidatures au secrétariat de la Mairie.

### Coronavirus :

**POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embras-



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.



### Permanences du C.R.E.R.

Le Centre Régional des Energies Renouvelables, vous conseille **pour vos travaux de rénovations énergétiques de votre logement**. Rendez-vous lors des permanences en Mairie :

**8 juin 2021 de 14h à 17h**

**13 juillet 2021 de 14h à 17h**

**10 août 2021 de 14h à 17h**

☎ : 05 49 08 24 24

@ : [contact@crer.info](mailto:contact@crer.info)

## Commune de Secondigny

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville BP 50003 - 79130 SECONDIGNY

☎ : 05 49 63 70 15 - ✉ : [secondigny@mairie-secondigny.fr](mailto:secondigny@mairie-secondigny.fr)